



MAIRIE DE BERNES-SUR-OISE

95340 VAL-D'OISE

Tél. : 01. 34. 70. 03. 11

Fax : 01. 30. 34. 27. 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

Tél. : 01 34 70 03 11
Fax : 01 30 34 27 68

e-mail : mairie@bernes95.fr

2025-06

Toute correspondance
est à adresser à Monsieur le Maire

**ARRETE MUNICIPAL
NUMEROTATION :
9 bis rue de l'église**

Le Maire,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2213-28,

VU l'article R 610-5 du code pénal qui prévoit que la violation des interdictions ou le manquement aux obligations édictées par les décrets et arrêtés de police sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 1re classe,

VU l'arrêté 2022-96 autorisant la division de la parcelle B754 au 11 rue de l'église ;

CONSIDERANT que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire ;

CONSIDERANT que dans les communes où l'opération est nécessaire, le numérotage des maisons est exécuté pour la première fois à la charge de la commune ;

CONSIDERANT qu'à la suite de la division de la parcelle B754 pour la création d'un lot à bâtir, le lot A ne dispose pas de numérotation ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Il est prescrit la numérotation suivante :

- Le lot A de la division de la parcelle B754 portera le numéro 9 bis rue de l'église.

ARTICLE 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Maire de Bernes sur Oise

Monsieur le Chef de la Police Municipale

Monsieur le commandant de la Gendarmerie de Persan

Les services techniques de la Mairie de Bernes sur Oise.

Les Pompiers de Beaumont sur Oise

Madame la Trésorière de L'Isle-Adam

Monsieur le Directeur de La Poste de Persan
SIAPBE
Suez
Le service du Cadastre
ERDF-GRDF

***Le Maire certifie le caractère
exécutoire de cet acte.***



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'O. Anty', is written over a circular blue official stamp of the Mairie de Bernes-sur-Oise.

Le 22 janvier 2025

Le Maire,
Olivier ANTY

